

# Les projets de loi pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace.

## Approche institutionnelle

« Nées de temps troublés, nos institutions sont résistantes aux crises et aux turbulences, elles ont démontré leur solidité mais comme toutes les institutions elles sont aussi ce que les hommes en font. Depuis plusieurs décennies maintenant l'esprit qui les a fait naître s'est abîmé au gré des renoncements et des mauvaises habitudes. En tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics, j'agirai en suivant les trois principes, l'efficacité, la représentativité et la responsabilité ». Cette ambition présidentielle annoncée devant le Parlement réuni en Congrès le 3 juillet 2017 s'est traduite dans trois projets de loi constitutionnelle, organique et ordinaire les 9 et 23 mai 2018. Les transformations profondes envisagées par le Président de la République se concentrent principalement sur les collectivités locales et sur quatre institutions dont les objectifs poursuivis sont les suivants : le renforcement du rôle du Conseil supérieur de la magistrature, la suppression de la Cour de Justice de la République, la rénovation du Conseil économique, social et environnemental, et surtout, la reviviscence du Parlement, tant dans sa composition, que dans ses compétences et procédures. Ces réformes qui ne se veulent ni des « demi-mesures » ni des « aménagements cosmétiques » n'ont pas encore été parachevées. L'élaboration tardive des projets en question par le Gouvernement, l'interruption des débats constitutifs durant la période estivale en raison de l'obstruction des députés de l'opposition, le report de toute discussion au dénouement du grand débat national sont autant d'obstacles qui se sont opposés à l'accomplissement de la volonté présidentielle d'une réforme conclue dans l'année suivant son élection. Les péripéties rencontrées jettent un doute sur le maintien des projets dans leur forme actuelle. Mais quand bien même ceux-ci se trouveraient modifiés ou abandonnés, l'histoire de la V<sup>e</sup> République a démontré que des mesures constitutionnelles pouvaient resurgir des années, voire des décennies plus tard, justifiant, indépendamment des circonstances, leur étude.

### Contacts

CMRP (Centre Montesquieu de Recherche Politique)

Carole BERGEROT

05 56 84 29 43

carole.bergerot@u-bordeaux.fr

Institut Droit et Économie d'Agen - Campus du Pin 2, quai Dunkerque 47000 Agen / 05 53 77 57 01

ENTRÉE LIBRE sous réserve des places disponibles

[www.u-bordeaux.fr](http://www.u-bordeaux.fr)

# Les projets de loi pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace.

## Approche institutionnelle

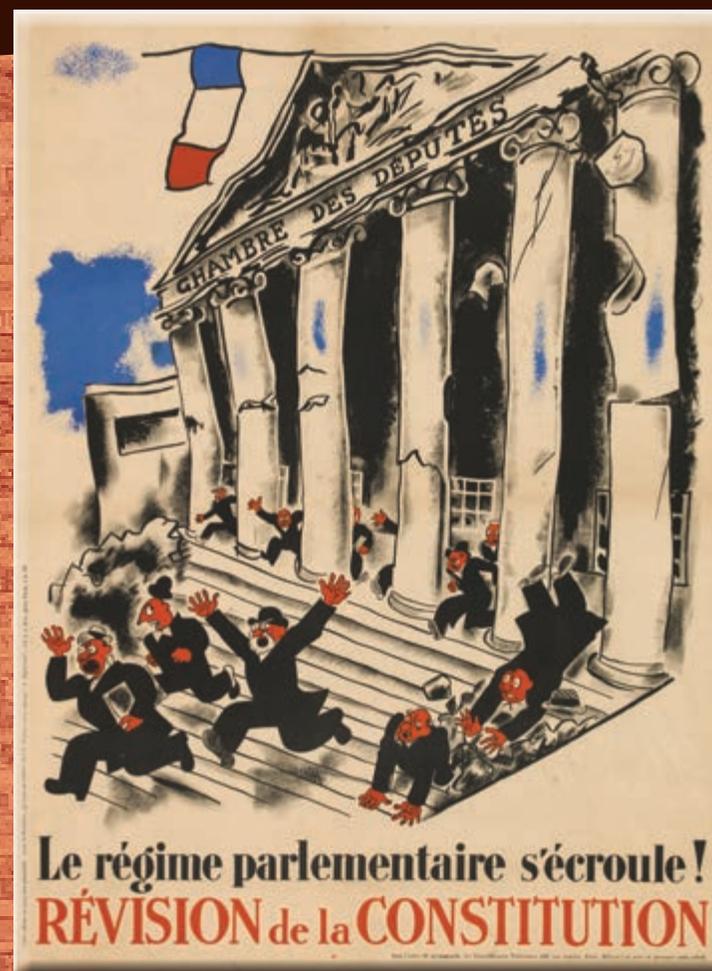
### JEUDI 14 MARS 2019 - 9 h > 17 h

INSTITUT DROIT ET ÉCONOMIE D'AGEN - AMPHITHÉÂTRE 400

Direction scientifique :

Philippe CLARET, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux, Directeur de l'IRM-CMRP

Florian SAVONITTO, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, CERCCLÉ



université de bordeaux - on, ide agen - crédit photo © La Contemporaine



IRM-CMRP  
Centre Montesquieu  
de recherches politiques



CERCCLÉ  
Centre d'études  
et de recherches comparatives  
sur les constitutions, les libertés et l'État



Institut droit et  
économie - Agen



## Matinée

### 9 h 30 Ouverture

**Yann DELBREL**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directeur de l'IDEA

**Philippe CLARET**, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux,  
Directeur de l'IRM-CMRP

**Florian SAVONITTO**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,  
CERCCLÉ

### 9 h 45 I. La réforme des Institutions périphériques

**La réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature : quelle garantie de l'indépendance des magistrats ?**

**Marjorie LACASSAGNE-TAVEAU**, Conseillère à la Cour d'Appel d'Agen  
Chargée du secrétariat général de la 1<sup>ère</sup> Présidence

**La réforme de la Cour de Justice de la République : quelle responsabilité pénale des Ministres ?**

**Julien LAGOUTTE**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, ISCJ

**Le Conseil Économique, Social et Environnemental : quel rôle confié aux représentants de la société civile ?**

**Florian SAVONITTO**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,  
CERCCLÉ

### 10 h 45 Débat

### 11 h 30 II. La réforme des Collectivités locales

**La réforme des Collectivités hexagonales**

**Ludovic GARRIDO**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux, ILD

**La réforme des Collectivités d'Outre-Mer**

**Véronique BERTILE**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,  
CERCCLÉ

### 12 h 15 Débat

## Après-midi

### 14 h III. La réforme du Parlement

#### Table ronde

##### Modérateurs :

**Philippe CLARET**, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux,  
Directeur de l'IRM-CMRP

**Florian SAVONITTO**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,  
CERCCLÉ

##### Intervenants :

**Henri TANDONNET**, Maire de Moirax, Vice-Président de l'Agglomération  
d'Agen, Ancien sénateur du Lot-et-Garonne

**Julien GIUDICELLI**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux,  
CDPC Jean-Claude Escarras

**Catherine LUSSET-SEGUIN**, Maître de conférences HDR à l'Université  
de Bordeaux, ILD

**Arnaud MARTIN**, Maître de conférences HDR à l'Université de Bordeaux,  
CERCCLÉ

**Marie-France VERDIER**, Maître de conférences HDR à l'Université de  
Bordeaux, CRDEI

### 16 h Débat

### 17 h Clôture